



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SCIC ECO-PERTICA

Samedi 5 juin 2021 à 9h30

Docks Saint-Marc - Dorceau

61110 Rémalard-en-Perche

Cher-es sociétaires, cher-es membres du réseau Eco-Pertica,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine Assemblée Générale de la SCIC Eco-Pertica qui se tiendra le samedi 5 juin 2021 à 9h30 à Rémalard-en-Perche.

Au programme :

9h30 : Accueil, émargement aux Dock Saint-Marc, Dorceau à Rémalard-en-Perche.

10h00 : Rapport moral dynamique. Présentation de chaque activité par les salariés **sous forme de stand en petits groupes d'auditeurs tournants** pour favoriser les échanges.

11h30 : Assemblée Générale Ordinaire :

Rapport de **gestion de la gérance pour l'exercice clos le 31 décembre 2020** ;

Bilan financier de la SCIC pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

Approbation des comptes ;

Quitus à la gérance ;

Affectation des résultats ;

Point sur la rémunération des apports au compte courant ;

Mouvements des adhésions ;

Vote des résolutions et pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Renouvellement du COE.

12h30 : Point rapide sur les projets en cours ;

13h00 : Levée de séance, Visite des locaux, Repas partagé pour ceux qui veulent.



Pour faciliter l'organisation de la réunion et l'anticipation des mesures sanitaires, nous avons besoin d'estimer le nombre de personnes présentes. Merci de confirmer votre venue.

Nous tiendrons à disposition de chacun du gel hydroalcoolique.

Dans l'attente de vous retrouver pour partager ce moment important que l'on espère convivial, je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Antoine ELLEAUME - Gérant

PRATIQUE :

- Le rapport des comptes de l'exercice clos en décembre 2020 est disponible au bureau de la SCIC à Rémalard ou sur simple demande par mail.
- Sont attendues à cette assemblée générale toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à la vie de la SCIC Eco-Pertica durant cette année d'activité.
- Il vous est rappelé que seuls les sociétaires peuvent participer aux votes lors des assemblées générales et qu'il est toujours possible de devenir sociétaire. Il suffit pour cela de nous retourner, rempli, le bulletin de prise de part sociale disponible sur simple demande ainsi que le règlement correspondant au nombre de parts sociales souhaitées
- Il est demandé aux sociétaires ne pouvant être présent à l'AG de remettre le pouvoir ci-dessous à une personne de son collège afin qu'elle puisse être représentée (2 pouvoirs maximum par personne présente à l'AG). La validité des votes en dépend...



POUVOIR

Je soussigné-e :, demeurant

Donne pouvoir

à :,demeurant

Pour me représenter et prendre toute décision à ma place lors de l'assemblée Générale de la Scic Eco-Pertica qui se tiendra le vendredi 5 juin 2021 à Rémalard-en-Perche.

Fait à, le :

Signature :

À faire parvenir au gérant de la Scic Eco-Pertica avant le début de l'AG.